



NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

1/ TARIFS

Pour les prestations: les prix s'entendent hors taxes, hors transport et assurances, hors mise en place, montage et démontage, pour la durée d'utilisation prévue au devis, selon le tarif en vigueur. La date et l'horaire de restitution du matériel sont impératifs et tout retard sera facturé selon le tarif en vigueur.

2/ COMMANDE

Toute commande doit être accompagnée d'un acompte et d'une caution, sauf conventions particulières contraires et sous réserve de la disponibilité du matériel au moment de la réception de la commande. Le bénéfice de la commande est personnel au client-donneur d'ordre et ne peut être cédé sans l'accord de PinkRabbitEvent. La confirmation de commande devra nous parvenir 3 semaines avant la date de la livraison. Un complément de facturation sera nécessaire pour toute modification à moins de 48h de la livraison.

3/ ANNULATION TOTALE OU PARTIELLE

L'annulation totale ou partielle d'une commande fera l'objet d'une facturation équivalente. Si l'annulation intervient moins de 1 Mois avant la location, la partie annulée sera due par le client donneur d'ordre et facturée dans sa totalité.

4/ TRANSPORT

Le tarif sera appliqué pour la livraison et la reprise selon le barème en vigueur. Toute manutention non prévue au devis initial et tout temps d'attente feront l'objet d'une facturation complémentaire.

5/ GARANTIE

Pour toute commande, un montant en garantie est demandé au client, qui ne lui sera restitué qu'après contrôle au retour du matériel et après encaissement des factures, sauf conventions particulières contraires.

6/ MISE A DISPOSITION ET RETOUR DES MATERIELS LOUES

Le client doit être présent lors de la livraison et de la restitution du matériel loué. Il reconnaît recevoir le matériel en bon état, apte au fonctionnement et en règle avec les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Le client s'engage à restituer les matériels loués, triés par catégorie, et conditionnés dans leurs protections d'origine. Un inventaire contradictoire sera effectué à la mise à disposition et au retour du matériel loué. Le client est tenu d'y assister afin de signer cet inventaire. En l'absence de signature, aucune contestation ne sera admise et seul l'inventaire de PinkRabbitEvent fera foi.

7/ UTILISATION - REPARATION - NON RESTITUTION

Le client s'engage à utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle et à ne rien faire ou laisser faire qui puisse les détériorer. Il fournira en particulier l'installation électrique avec la puissance nécessaire en conformité avec la réglementation en vigueur. Le client certifie être apte à utiliser le matériel loué, lui-même ou par l'intermédiaire de personnes habilitées dûment qualifiées. Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée au matériel loué. Pendant toute la durée de mise à disposition, le client est tenu d'assurer l'entretien du matériel loué et de le protéger contre toute dégradation, vandalisme, surcharge, intempéries, pluie, vent, neige, gel... Le client n'a droit à aucune indemnité en cas d'interruption de fonctionnement du matériel loué. Le matériel détérioré ou non restitué sera facturé au client à sa valeur de remplacement à neuf, augmentée d'une indemnité destinée à couvrir l'indisponibilité du matériel.

8/ FACTURATION

Une facture est établie et délivrée soit à la livraison soit après la fin de l'exécution de la prestation comprenant le retour et le contrôle du matériel. La facturation est effectuée à l'ordre du client et le bénéficiaire ne peut être modifié sans l'accord préalable du prestataire.

9/ REGLEMENT

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués en euros et à la date de règlement indiquée dans la facture. En cas de retard de paiement, PinkRabbitEvent pourra suspendre toutes les prestations en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard fixées aux conditions particulières. PinkRabbitEvent se réserve le droit de compenser les factures en cours avec les sommes en sa possession, de quelque nature qu'elles soient, versées par le client.

10/ RESERVE DE PROPRIETE

Le matériel loué reste l'entièvre propriété de PinkRabbitEvent

11/ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

Les présentes conditions générales de transaction ne sauraient entraîner une quelconque cession de droits de propriété intellectuelle pouvant être mis en oeuvre au titre de la prestation commandée. Les équipements logiciel et documentation ainsi que tout renseignement technique ou de toute nature appartenant au prestataire sont et demeureront la propriété exclusive de PinkRabbitEvent. Sous réserve d'un accord préalable, le client PinkRabbitEvent à le citer dans ses documents commerciaux sous quelque forme que ce soit en qualité de référence commerciale. Chaque partie garantira à l'autre la confidentialité des informations de quelque nature que ce soit, écrites ou orales, dont elle a connaissance au titre de la commande et s'interdit de les communiquer aux personnes autres que celles qui ont qualité pour en connaître le contenu au titre de la réalisation de la prestation commandée.

12/ FORCE MAJEURE

PinkRabbitEvent ne pourra être tenu pour responsable des retards ou des défauts de livraison dus à la force majeure ou à toute raison indépendante de sa volonté, telle que, de façon non limitative, grève, intempérie, accident, interdiction officielle ...

13/ PROPRIÉTÉ, RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Le matériel loué reste l'entièvre propriété de PinkRabbitEvent, le locataire s'interdit de le laisser saisir par l'un de ces créanciers. Le client assume cette garde sous son entière et seule responsabilité. Il souscrira à ses frais un contrat d'assurance pour garantir sa responsabilité pendant le temps où il a la garde des installations et du matériel. Le client, en tant qu'organisateur de la manifestation au cours de laquelle PinkRabbitEvent intervient, doit notamment s'occuper de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires aux prestations commandées, faire en sorte que les lieux soient disponibles et accessibles sans difficulté d'aucune sorte, et obtenir de ses assureurs les éventuelles extensions de garanties. Le client est chargé de transmettre les consignes de sécurité relatives à l'intervention de PinkRabbitEvent en conformité avec le décret n° 92-158 du 20/02/1992. Le client s'engage à garantir PinkRabbitEvent contre tout recours et/ou réclamation de quelque nature que ce soit qui pourrait être exercé par son personnel ou par tout tiers, à l'occasion de la prestation, en raison notamment de tous dommages aux biens ou aux personnes, imputables au client ou à toute autre personne agissant pour son compte ou aux choses dont il a la garde. Il s'engage à indemniser PinkRabbitEvent de tous dommages, pertes ou dépenses résultant d'un tel recours et/ou réclamation. Aucune réclamation du client ne sera recevable au-delà d'un délai de 48 heures après la fin de la prestation. Aucune indemnité ne pourra être réclamée auprès de PinkRabbitEvent pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

14/ PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel du Client sont collectées par PinkRabbitEvent responsable du traitement des données. Les données à caractère personnel sont collectées pour les besoins d'opérations relatives à la gestion des clients (la gestion des commandes, des livraisons et des factures notamment) et traitées avec le consentement du Client pour les opérations relatives à la prospection (les actions de fidélisation et l'élaboration de statistiques commerciales, notamment). Les données à caractère personnel sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et pendant une durée ne pouvant dépasser les délais de prescription des actions en justice après la fin de la relation contractuelle. Les données traitées avec le consentement du Client sont conservées jusqu'au retrait dudit consentement. Les données à caractère personnel qui peuvent être collectées lors de la conclusion du Contrat sont les suivantes: nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, adresse électronique, métier et date de naissance. PinkRabbitEvent s'engage à ne pas diffuser son fichier clients et à le conserver secret. Néanmoins, ces données personnelles pourront être transmises aux tiers chargés de l'exécution et du paiement des commandes ainsi qu'à des sociétés tierces lorsque PinkRabbitEvent a recours à des fournisseurs ou sous-traitants dans le cadre de l'exécution du contrat. En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, le Client est informé de son droit, à tout moment, de demander au responsable de traitement: - d'accéder aux données à caractère personnel le concernant ; - de rectifier ou d'effacer les données à caractère personnel le concernant ; - de limiter le traitement ou de s'opposer au traitement des données à caractère personnel le concernant ; - de son droit à la portabilité des données à caractère personnel le concernant. Le Client est informé de son droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Le Client est informé que l'exigence de fourniture de données personnelles à un caractère contractuel. Le Client est tenu de fournir ses données à caractère personnel afin de permettre l'exécution des prestations prévues par le Contrat. Pour exercer ses droits, le Client peut soit envoyer un courriel à l'adresse: pinkrabbitevent@gmail.com Le Client doit pouvoir justifier de son identité, soit en scannant une pièce d'identité, soit en adressant une photocopie de sa pièce d'identité, et indiquer l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

15/ JURIDICTION

En cas de contestation, le Tribunal du Siège de PinkRabbitEvent (Avignon) sera seul compétent. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

16/ CLAUSE PARTICULIÈRE RÈGLEMENT

Le défaut de paiement de(s) facture(s) à l'échéance fixée entraînera l'exigibilité: - de pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement majoré de 10 points, sur l'ensemble des sommes restant dues ; - des frais d'interventions contentieuses et judiciaires ; - d'une clause pénale égale à 15% des sommes dues ; - une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros en application des dispositions des art. L 441-3 et L 441-6 du code de commerce.